

Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20240409-52-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024

N° 52/24

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 28 mars 2024
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 15 avril 2024

Objet de la délibération :

Détail du compte 657
Subventions

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	65
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	4
· Dont représenté(e)s	11
· Excusé(e)s :	7
· Non excusé(e)s :	10
- Votants	80

Résultat du vote	
- Pour :	80
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 9 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre,

Le neuf avril,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs de la ville d'Ornans, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois d'avril.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

Guillaume AYMANNIN à Angèle LIME, Joël BOLE à Emmanuel CRETIN, Christian MESNIER à Jean-Pierre CUNCHON, Gaëtan MILLE à Philippe MARECHAL, Danièle FIETIER à Claude CURIE, Nathalie LAURENT à Mireille PICARD, Chantal MARAUX à Nathalie KOWAL-BONDY, Henri BARBET à Thierry MAIRE DU POSET, Sébastien LAITHIER à Patricia LABERTERIE, Patrick TELES à Marie-Christine LEGAIN, Colette GROLEAU à Estelle BOURNEZ

Procuration

Claude CHATELAIN par Nicolas CHEVRIAUX, Pascal DUGOURD par James PROUTEAU, Didier LAITHIER par Marie-Christine ROBERT, Alain MONNIER par Julien DEFRASNE

Suppléé(e)s

Excusé(e)

Jean-Marie DONEY, Laëtitia ROGNON, Elisabeth JACQUES, Marie-Christine VERNEREY, Pascal GOSSE, Sarah VIONNET, Romuald MAUGAIN

Absent(e)s

Christine BREUILLLOT, Michel DEBRAY, Cyrielle DELISLE, Maryse FAILLENET, Yves GAMELON, Florian GRILLON, Sylvie LHERITIER, Pierre MAIRE, Jacques MAURICE, Jean-Louis POGLIANO

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Mme GUILLAME Isabelle a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

En parallèle du vote du budget primitif il convient de détailler les versements des comptes à racines 657 selon la nouvelle nomenclature M57 :

- 657363 « Subventions de Fonctionnement au CIAS »
- 657381 « Subventions de fonctionnement aux organismes privés »
- 6574-1 « subventions de fonctionnement aux ménages ».
- 6574- 8 « subvention de fonctionnement autres personnes de droit privé ».

Conformément à l'annexe budgétaire, le conseil communautaire valide à l'unanimité des votants les versements ci-dessous :

Bénéficiaires	Comptes	Montant
CIAS	657363	175 000.00€
EMIPO	65748	101 000.00€
Musicaloue	65748	19 000.00€
CFCMA	65748	42 500.00€
Activité de pleine nature Trails	65748	5 000,00 €
CPIE – actions environnementales PCAET	65748	18 000,00 €
Mobilité VAE	65741	15 000,00 €
OPAH	65741	338 000,00 €
	Total	713 500,00 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20240409-52-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024

Fait et délibéré en séance, le 09.04.2024

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président

